



Que puis-je faire face à cette lettre de relance ?

Par **isaced**, le **20/10/2010 à 14:47**

Bonjour, mon véhicule a été cambriolé en février 2009 dans l'enceinte d'un garagiste avec vol de mon fusil de chasse se trouvant dans le véhicule ! j'ai déposé plainte bien entendu à la gendarmerie . le garagiste ne voulant pas faire marcher son assurance, a décidé de remettre en état mon véhicule et que la facture affectée a celui-ci serait effacée du logiciel et viendrait en compensation de mon fusil volé ! Hors, aujourd'hui je reçois une lettre de relance de celui-ci 20 mois après me réclamant le solde de ma facture. Quel est mon recours ? Je vous remercie d'avance de votre réponse

Par **mimi493**, le **20/10/2010 à 18:54**

Et vous n'avez fait aucune déclaration de vol à votre assurance ? Vous avez un accord écrit du garagiste concernant l'indemnisation en nature ?